

LES NOUVELLES

de l'Hôme-Chamondot

Numéro 3 - Septembre 2021



Le mot du maire

Chers habitants de L'Hôme-Chamondot,

J'ai le grand plaisir de vous retrouver à travers ce nouveau numéro des Nouvelles de L'Hôme-Chamondot.

Beaucoup d'entre nous ont pu constater pendant cette période de vacances que le masque était devenu un objet du quotidien tout comme le 'check' qui remplace maintenant le serrement de main ou la bise.

A l'image des tristes événements du monde, ces nouvelles contraintes de la vie quotidienne paraissent légères. Gardons espoir et maintenons le cap, ce n'est pas tout à fait terminé, il semblerait que nous soyons sur la bonne voie.

L'installation de l'association de l'Oasis Saint Vincent à L'Hôme-Chamondot a débuté par l'arrivée de la famille référente Amaury et Flore de Malglaive et de leurs deux enfants dont l'ainé vient d'être scolarisé à Longy. Ils seront chargés d'accompagner quotidiennement les nouveaux résidents des logements communaux dont trois arriveront dans la première quinzaine d'octobre.

"L'Oasis" souhaite vivement que les personnes accueillies s'intègrent rapidement au sein de leur nouveau lieu de vie en plongeant aussi vite que possible dans un contexte de travail.

C'est pourquoi l'Oasis a demandé que des tâches utiles à leur lieu de résidence et à la commune en général, leur soient confiées. Les idées ne manquent pas pour cela, gageons que ces premières actions soient annonciatrices d'une bonne intégration de ces personnes volontaires pour retrouver une vie équilibrée.

Leur permettre de reprendre confiance en leur propre avenir est l'importante mission de "l'Oasis Saint Vincent pour L'Hôme-Chamondot". Je compte sur tous les habitants de la commune pour leur faire bon accueil.

La pandémie nous a obligé à rester 'cloîtrés' et à ne fréquenter qu'un petit nombre de personnes, bien souvent limité à notre seule famille proche. Je souhaite que nous puissions retrouver rapidement une vie municipale plus chaleureuse et plus festive.

Je vous souhaite une très belle rentrée à vous et à tous vos enfants.

Patrice Michel-Flandin

Le jeudi 19 août la briqueterie des Chauffetières a reçu la visite de Mme Françoise Tahéri, préfète de l'Orne, et de Mr Julien Miniconi, sous-préfet à Montagne-au-Perche.



Ils ont fait le tour du site guidés par Laurent et Nathalie Fontaine qui leur ont présenté toutes les étapes de fabrication depuis l'extraction de l'argile sur place dans le sous-sol jusqu'à la cuisson des briques dans le four. Mme Tahéri a même participé à la fabrication en moulant une brique à la main et en y gravant sa signature (voir photos).

Afin de sauvegarder ce patrimoine et savoir-faire artisanal et familial, la briqueterie des Chauffetières a été retenue par la Mission de Stéphane Bern, avec le soutien de la délégation ornaise de la Fondation du patrimoine, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie (DRAC), ainsi que par le Conseil Départemental, pour financer presque en totalité la restauration des halles, notamment des charpentes et de la toiture. Les travaux de rénovation doivent débuter en septembre 2021 sur une durée de 3 ans.

Fondée en 1760, la briqueterie des Chauffetières appartenait à l'origine au marquis de Gontaud-Biron. Elle est aujourd'hui la propriété de Laurent Fontaine, représentant la quatrième génération de la famille qui depuis 1890 l'exploite encore.



La briqueterie
des Chauffetières
va retrouver sa jeunesse

Inscrite aux monuments historiques, elle est la dernière briqueterie existant encore dans l'Orne et aussi une des toutes dernières fabriques de briques moulées à la main en France, même si une presse mécanique est aussi utilisée. Les techniques gallo-romaines sont encore employées aujourd'hui, en particulier concernant la cuisson. Le four qui subsiste, installé sous l'une des halles, est un four intermittent à flamme directe, à laboratoire non voûté, pourvu d'un foyer et de deux canaux de chauffe. Le four et sa charge sont progressivement chauffés pendant deux jours (petit feu), puis le foyer est continuellement alimenté pendant trois jours (grand feu). Après extinction du foyer, le four est recouvert de terre pendant huit jours (cuisson à l'étouffée), puis déchargé.



Sa capacité est d'environ 17 000 briques. Ces briques flammées produites aux Chauffetières sont destinées à la rénovation de monuments historiques et à des chantiers aux alentours.

Visites guidées de la Briqueterie sur réservation
Les mercredis à 17h et les dimanches à 10h, 14h, 16h ou 18h (hors périodes de cuisson)
Durée 1h/1h30. 5€/personne, gratuit - 8 ans
Appeler Nathalie Fontaine au 06 15 42 47 81

Nouveaux arrêts
de car



Les mamans et les enfants seront contents d'attendre le car scolaire à l'abri de la pluie. Après une longue attente des autorisations du Département puis de la Région, les commandes ont pu être passées. Les deux premiers abris en bois ont été installés il y a quelques semaines à la Boutonnerie et le troisième qui doit équiper l'arrêt des Grands Herbages, sera posé très prochainement.

Fleurissement
du bourgQuatre nouveaux habitants
pour
L'Oasis Saint Vincent

Amaury et Flore de Malglaive s'installent avec leur deux enfants Lise et Sonia à L'Hôme-Chamondot. Ils seront «famille référente» pour les résidents de L'Oasis Saint Vincent. Donner leur temps pour aider ceux qui en ont besoin à reprendre goût à la vie et au travail, est pour eux une vocation. Nous les accueillons avec joie et les assurons de tout notre soutien.

Cette année la commune a investi dans l'achat de jardinières florales implantées dans le bourg pour notre plus grand plaisir visuel ; leur entretien et fleurissement est confié à notre jardinier communal Mr Lambert Thierry.

Les mesures
de nos radars
pédagogiques

Beaucoup d'entre vous se demandent pourquoi nous avons fait poser des radars pédagogiques aux deux entrées

du bourg de L'Hôme-Chamondot. Après dix huit mois de relevés de vitesses, les statistiques laissent apparaître trois éléments clés :

- 1 Une très légère baisse de la vitesse moyenne aux entrées et sorties du bourg,
- 2 un trop grand nombre de dépassements des 50km/h,
- 3 de dangereux excès de vitesse : 111 et 106 Km/h en sortie de bourg à des heures où des enfants peuvent rentrer de l'école.

Sortir de L'Hôme-Chamondot à 111 Km/h, signifie qu'on l'a traversé à grand vitesse...

Il suffit d'une fois pour qu'un accident se produise . Le Conseil Municipal suivra les statistiques futures avec intérêt car il ne souhaite pas avoir l'obligation de faire poser des ralentisseurs pour la sécurité et le confort de tous.

Restons prudents.

Le clocher
de notre église

Les ravages du temps, la pluie, la neige, le vent et les pigeons, ont dégradé le clocher de notre église. Ce dernier a maintenant besoin d'être restauré. Comme dans beaucoup d'églises de France, les pigeons se sont installés dans le beffroi après avoir piqueté avec leur bec le bois des abat-sons et arraché les scellements devenus fragiles des supports de grillages des ouvertures. Nous devons procéder à sa restauration en faisant installer des grillages solidement scellés devant chaque ouverture, en posant des bandes de zinc sur la partie supérieure des bandeaux en briques et en reconstruisant le plafond en bois de l'entrée très attaqué par le bec des pigeons. Nous en profiterons pour refaire les joints entre briques et le crépi extérieur assorti à celui des murs de l'église.

Des architectes vont être contactés pour la maîtrise d'œuvre et nous permettre de déposer nos demandes de subventions. Toutes ces démarches administratives prenant de plus en plus de temps, il faudra donc être patient. En attendant cela, la restauration des vitraux de la nef et du chœur débutera fin septembre, une première étape qui permettra de retrouver les belles couleurs d'origine de ces œuvres en verre.

Notre patrimoine doit être entretenu au mieux.

L'Hôme-Chamondot

L'Hôme-Chamondot intègre le Parc naturel régional du Perche

Le Parc naturel régional du Perche existe depuis 1998. Vous avez peut-être visité le Manoir de Courboyer ainsi que le parc aux alentours ou ... vous avez goûté la baguette du Perche dont l'appellation avait été déposée en 2004 par le Parc. Elle est produite et fabriquée dans la région selon un cahier de charges précis et rencontre un grand succès auprès des consommateurs. Notre commune dispose de tous les caractéristiques d'un village du Perche :

- 🌳 un bourg avec un habitat regroupé autour de l'église ainsi que des hameaux et, des châteaux et fermes plus isolés ;
- 🌳 un paysage de collines, de haies, de champs, de forêts et de rivières ;
- 🌳 une tradition d'artisanat de qualité.

Par décision du conseil municipal du 12 avril 2021, la commune de L'Hôme-Chamondot a demandé de devenir membre Parc naturel régional du Perche. Notre commune faisait partie dès 1997 du périmètre d'étude en vue de la création du Parc, mais n'avait pas adhéré lors de sa fondation en 1998.

C'est maintenant chose faite.

classé qui disposent de réglementations très contraignants. Il existe 56 parcs naturels régionaux en 2020 ce qui correspond à 15,5% de la superficie de la France et 6% de sa population.

Le Parc naturel régional du Perche

En 2020, le Parc couvre 1820 km² et comprend 88 communes dont 49 dans l'Orne et 39 dans l'Eure-et-Loir. Il compte alors 78820 habitants.

Quels sont ses objectifs ?

La Carte renouvelée 2010-2022 indique trois grandes orientations :

- 🌳 faire des patrimoines du Perche des atouts pour aujourd'hui et des générations futures ;
- 🌳 faire de l'investissement environnemental le moteur du projet de développement durable pour le Perche ;
- 🌳 agir dans la cohérence pour préparer l'avenir avec les habitants et les acteurs du Perche.

Les parcs naturels régionaux en France

Le 1^{er} mars 1967, le Président de la République, Charles de Gaulle, signe le décret qui permet de créer des parcs naturels régionaux. Il vise des territoires qui présentent «un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente et le repos des hommes et le tourisme et qu'il importe de protéger ». Pour une commune d'un territoire concerné, l'adhésion est volontaire. La concertation et l'incitation sont les mots clefs de fonctionnement ce qui le distingue très nettement d'un parc national, d'une réserve naturelle ou d'un site



Vous devriez bientôt voir des panneaux comme celui ci-dessus dans notre commune !

Compte rendu de la 19^{ème} Randonnée pédestre commentée du dimanche 29 août 2021

Cette année cette randonnée avait pour thème « Les animaux sauvages rencontrés au long des chemins »



Tout d'abord : quelques mots d'accueil devant la mairie avec explications sur les Armoiries communales.

Ce parcours nous a permis de découvrir le matin un bon nombre de chemins en passant à proximité du site des Ruines de l'ancien château de Gannes avec ses collines avoisinantes, près du château de Miserai et du moulin de Brotz où est installée la Brasserie du Perche. C'est à proximité de l'ancien moulin qu'une halte pique-nique eut lieu avec possibilité de dégustation des bières locales.

L'après-midi : passage sur la chaussée d'un vieil étang avant de découvrir le site du château de Brotz avec son ancienne chapelle et retour vers le village après un long parcours sur le chemin de Chartres et passage d'un gué sur La Jambée. Lors de cette randonnée, au gré de plusieurs pauses ; ce fut l'occasion d'évoquer la variété des animaux rencontrés lors de ces marches dans nos campagnes : tels que « chevreuils, lièvres, belettes, écureuils, geais, buses, faucons crécerelle et bien d'autres ».

Cette randonnée qui se déroule depuis des années le dernier dimanche d'août se termina en toute convivialité par un rafraîchissement offert par l'association Pierres et Nature, organisateur.

Eric LEYS



Bus Numérique Orn@is



Le Bus Numérique Ornais s'invite à L'Hôme-Chamondot proposant une formation numérique gratuite, accessible à tous et auprès de chez vous. S'occuper des gens c'est être au plus près des citoyens. Afin de répondre aux besoins d'une population contrainte d'utiliser internet pour se connecter aux différentes administrations, maintenir une relation sociale, familiale, se divertir, découvrir le monde au travers de la toile internet... le Bus numérique Ornais propose sur la commune une formation totalement gratuite afin de vous former à l'utilisation des outils internet sur PC, tablettes, mobiles...

(envoyer un mail et des pièces jointes, naviguer sur internet, effectuer ses démarches en ligne...).

Le Bus numérique ornais est une nouvelle initiative lancée sous l'impulsion du conseil départemental, starTech Normandie et l'association La Boite aux Lettres désireux de mener des actions pédagogiques pour lutter contre 'l'illectronisme' (méconnaissance des outils du numérique).

Actuellement quatre habitants de notre commune suivent cette formation dispensée à la mairie à raison d'une séance hebdomadaire (le jeudi) d'une durée de deux heures.

juin et se terminera fin septembre.

Cette formation durant douze semaines a commencé début

Un formateur de l'association «La Boite aux lettres» encadre les apprenants, s'adapte aux différents rythmes du groupe; harmonisant pour chacun une progression pédagogique dans l'utilisation des outils numériques, le tout dans la bonne humeur et la bienveillance.

Les apprenants utilisent leur propre matériel s'ils en ont, sinon des outils sont mis à disposition.

Cette formation s'adresse à toute personne adulte ne maîtrisant pas les usages du numérique, qu'elle dispose ou non d'un matériel, quel que soit son niveau initial de formation et qui souhaite devenir autonome dans son utilisation du numérique.

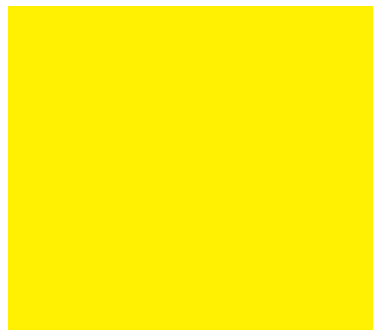
Une nouvelle session pourrait s'ouvrir sur la commune en fonction des nouvelles demandes - n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie si vous êtes intéressés...



ASSOCIATION PIERRES ET NATURE

Après une longue période sans réunions ni manifestations, lié à la gestion de la crise sanitaire (en dehors de la randonnée pédestre fin août 2020) ; l'association a tenu son assemblée générale le mardi 27 juillet 2021.

Il a été rappelé les buts de l'association créée en 2012 à l'occasion de la restauration de l'église Saint Martin : faire connaître, découvrir, partager, préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine communal en permettant de rassembler en toute convivialité les habitants de la commune et plus largement de la région et d'ailleurs.



Ce patrimoine mérite effectivement toute notre attention. Il est d'une grande variété. Depuis 2014 l'association a participé à diverses manifestations : Pierres en Lumières en Mai, tenue d'un stand lors de la fête communale, accueil de chorales en l'église, randonnée pédestre commentée fin août, Journées Européennes du Patrimoine, Repas en Octobre, stand au marché de l'Avent, crèche dans l'église avec goûter entre Noël et le Nouvel An. Exposition à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de 1918. Restauration des tableaux St Roch et l'Assomption.

L'association, dans le cadre d'un nouvel élan et pour mener à bien tel ou tel projet a besoin de la présence de nouveaux membres ; il a été évoqué de nouveaux projets pour 2022 tels que concours de dessin pour les enfants sur les lieux de notre commune, conférences, concerts, participation à la fête de la randonnée.

Eric LEYS - Président de l'Association PIERRES ET NATURE

Tél 02 33 25 74 91 - e-mail : eric-leys@wanadoo.fr Tél port 06 16 12 29 82

Les Ateliers du Mont Huchet

Début septembre ont repris les cours des Ateliers du Mont Huchet avec cette année une nouveauté : des cours de **yin yoga**.

Pour tout renseignement, contacter
Anke Feuchter au 06 33 96 47 89
ou par mail : ankefeuchter@hotmail.com



Cérémonie 9 août 2021 – Lettre d'André Mazeline à son frère Jean

Le 23 mai 1940.

André Mazeline écrit une lettre à son frère ainé Jean.

Par la lecture de cette lettre, Monsieur le Maire a souhaité débiter la commémoration du 9 août à la mémoire des cinq résistants fusillés par des collaborateurs français de la Gestapo ici, à L'Hôte-Chamondot, dans les bois de Brotz le 9 août 1944 :

**JEAN MAZELINE- FRANCOIS BOUILLAC - FERNAND CHASSE-
GUET -- ALFRED FREMIOT - JEAN MOREAU.**

Nous en publions ici des extraits.

Mon vieux frangin,
J'attends l'arme au pied, si l'on peut dire...
J'ai suivi, anxieux, les diverses nouvelles données par TSF. J'ai serré les poings à l'annonce de la foudroyante avance allemande ; j'ai plaint les innombrables victimes de cette atroce bataille du Nord, mais j'ai toujours conservé intact mon espoir en la victoire, ma confiance dans la valeur des gars de France.

Évidemment, la situation n'est pas brillante à l'heure actuelle. Elle semble cependant s'être stabilisée ; les allemands nous ont attaqués avec des méthodes nouvelles : nous les avons stoppés néanmoins.

Mais il ne faut pas croire que l'heure des sacrifices est terminée. Il faudra tenir, tenir coûte que coûte, en dépit des coups de boutoir ; ensuite, passer à la contre-attaque. Tu es trop jeune pour imaginer que d'efforts cela nécessitera, que de peines, de souffrances parfois atroces, cela coûtera. [...]

Il n'y a pas à hésiter entre l'esclavage ou la liberté. Il n'y a pas à craindre la mort : on peut toujours la considérer comme une délivrance ou une apothéose. Tendresse, sensibilité, amour, sont des mots de temps de paix. À proscrire maintenant. On en reparlera après la victoire. [...]

La France, mon petit, c'est le pays le plus représentatif de la civilisation la plus complète et la plus culturelle ; c'est le pays de la liberté et de la finesse d'esprit, du sens de la justice ; c'est une union de coeurs généreux et de braves gens. [...]

Oh, je sais que tout n'est pas parfait chez nous ; on trouve des brebis galeuses, des défauts de structure, des malpropretés, des trahisons même, mais cela n'excuse pas la lâcheté. La civilisation française est trop belle en elle même pour qu'on lui refuse son aide.

Ce que j'ai dit au début de cette lettre, s'applique aussi bien aux civils qu'aux soldats. Fais-en ton profit. Songe à ceux qui se battent, qui acceptent sans regret la souffrance et la mort.

Dis-toi bien que c'est du travail de tous que sortira la victoire et que la tâche d'éducateur est aussi noble que celle du combattant. Inculquer à tes élèves des principes inébranlables d'énergie et de travail sera ta victoire à toi.

Je sais que c'est une tâche pénible, mais tu y arriveras de par ta volonté. La vie serait vide de sens et d'intérêt si elle n'était ennoblie par un idéal qui, pour être à la portée de tous, n'en est pas moins grand : la stricte observance des lois de sa conscience.

Sur ce, je te quitte, en t'embrassant bien affectueusement

Ton frère qui t'aime
André

